

BRUCELLE Charles
Mandataire Judiciaire

ATTESTATION

Je Soussigné Maître Charles BRUCELLE, représentant la SELARL BRUCELLE Charles, agissant en qualité de liquidateur Judiciaire de l'Association ESCAL EN YVOIS, atteste ne pas détenir de fonds suffisants pour faire face à la demande d'avances n°4 d'un montant de 161 003.51 €.

Fait à CHARLEVILLE-MEZIERES, le 17 février 2025.



1, rue de Lorraine 08000 Charleville-Mézières
Téléphone : 03.24.57.38.02

RCS Sedan 751 351 479 - SELARL au capital de 5 000 Euros
membre d'une association agréée, le règlement par chèque est accepté